

**Communiqué de presse
Auxerrois**

**Réfection de la couche de roulement
3 sections concernées
RD^(*) 367, 606 et 38**

**Circulation déviée ou alternée
selon les sections concernées**

Dans le cadre de l'entretien du Réseau Routier Départemental, le Conseil général engage des travaux de réfection des couches de roulement sur le secteur de l'Auxerrois.

Ces travaux de préparation ont débutés aujourd'hui. Mis en œuvre par l'entreprise EUROSEAL TP, ils permettront d'étancher le revêtement de la route avec un enrobé coulé à froid et d'améliorer les conditions d'adhérence des véhicules sur la chaussée.

Ils seront dérouleront jusqu'au 12 octobre 2011, sous réserve de conditions météorologiques et techniques favorables.

Règlement de circulation

Circulation déviée pour la section RD 367

La circulation des véhicules de toute nature est interdite dans les deux sens, en agglomération de Champvallon (sauf accès riverains) au droit des travaux. Ceux-ci se situent en traverse de Champvallon sur environ 1 000 mètres.

Les véhicules sont déviés via les RD 367, 89, 67 et 367. Dispositions maintenues la nuit.

Consultez le plan de déviation sur lyonne.com rubrique « Infos Routes ».

Circulation alternée pour les sections RD 606 et RD 38

RD 606 : section située au nord du carrefour giratoire de Vincelles, en direction d'Auxerre et section au nord d'Augy (hors agglomération), en direction d'Auxerre.

RD 38 : section située entre le carrefour RD 85/ RD 38 et en direction de Val de Mercy

***NB** : les dates mentionnées sont à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de contraintes techniques ou des conditions météorologiques.*

RD^(*) : Route Départementale

Soyez particulièrement attentifs à la signalisation mise en place

pour votre sécurité et celle des agents qui travaillent sur le chantier !

Anticipez et prévoyez d'allonger votre temps de trajet

pendant la période des travaux.

Communiqué et plan de déviation consultables sur le site du Conseil Général <http://www.lyonne.com> rubrique Infos Routes / Suivi des chantiers du Conseil Général.